

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° W21-662438 / 5044
92606
Autres

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5044 Société : RAN

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : KERDOUN MOHANNED

Date de naissance : 12-06-63

Adresse : KERDOUN 9 @ GMAIL. COM

Tél. : 0661 193876 Total des frais engagés : 924,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr. HASSANI Sara
CARDIOLOGUE
11, Lot. El Hansali, Appt. 11
3ème Etage, Av. Mly El Hassan I-Tamara
GSM: 0662 13 10 61 Fixe: 0537 61 87 61
INPE : 101256956

Date de consultation : 29/10/2021

Nom et prénom du malade : KERDOUN MOHANNED Age : 12-06-63

Lien de parenté : ☒ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : évaluation post COVID

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 16/11/2021

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Rajeunissement des Actes
20/10/21	CS+ECG	.	300,00 dh	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	20.10.2021	624.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

[illegible]



Dr. HASSANI SARA
CARDIOLOGUE

Lauréate de la Faculté de Médecine de Rabat
Ancienne interne du CHU Ibn Sina
Ancien Médecin à l'Hôpital Militaire d'Instruction Mohammed V
Diplômée en Échocardiographie de l'Université Bordeaux II
Diplômée en Imagerie Cardiaque de l'Université Paris Diderot

Témara, le 29/11/2021

Dr. HASSANI Sara
CARDIOLOGUE
11 Lot. El Hansali, Appt. 11,
3ème Etage, Av. Mly El Hassan - Témara
GSM: 0662 13 19 61 - Fixe: 0537 61 37 61
INPE: 101256956

Kerdan Mohamed

208.00 + 3
17 Coveram 5/5 mg

1 copli

Ttk 3 mois

624.00

PHARMACIE AV. Med VI
Av. Mohammed VI - Km 17 -
EL Menzoh - Témara
INPE: 102091022
Tél: 0537 91 10 57

Dr. HASSANI Sara
CARDIOLOGUE
11 Lot. El Hansali, Appt. 11,
3ème Etage, Av. Mly El Hassan - Témara
GSM: 0662 13 19 61 - Fixe: 0537 61 37 61
INPE: 101256956

Echocardiographie
Holter ECG
Holter tensionnel
Doppler vasculaire
Epreuve d'effort

GSM: 0662 13 19 61
Fixe: 0537 61 37 61
Mail: cabinetcardiologiehassani@gmail.com
Adresse: 11 Lot El Hansali, 3ème étage, Appt. 11,
avenue Moulay El Hassan - TEMARA

INPE: 101256956



ECG

Nom: *Keydoun Mohamed*

Clini:

SN:0000282

Sexe :Homme

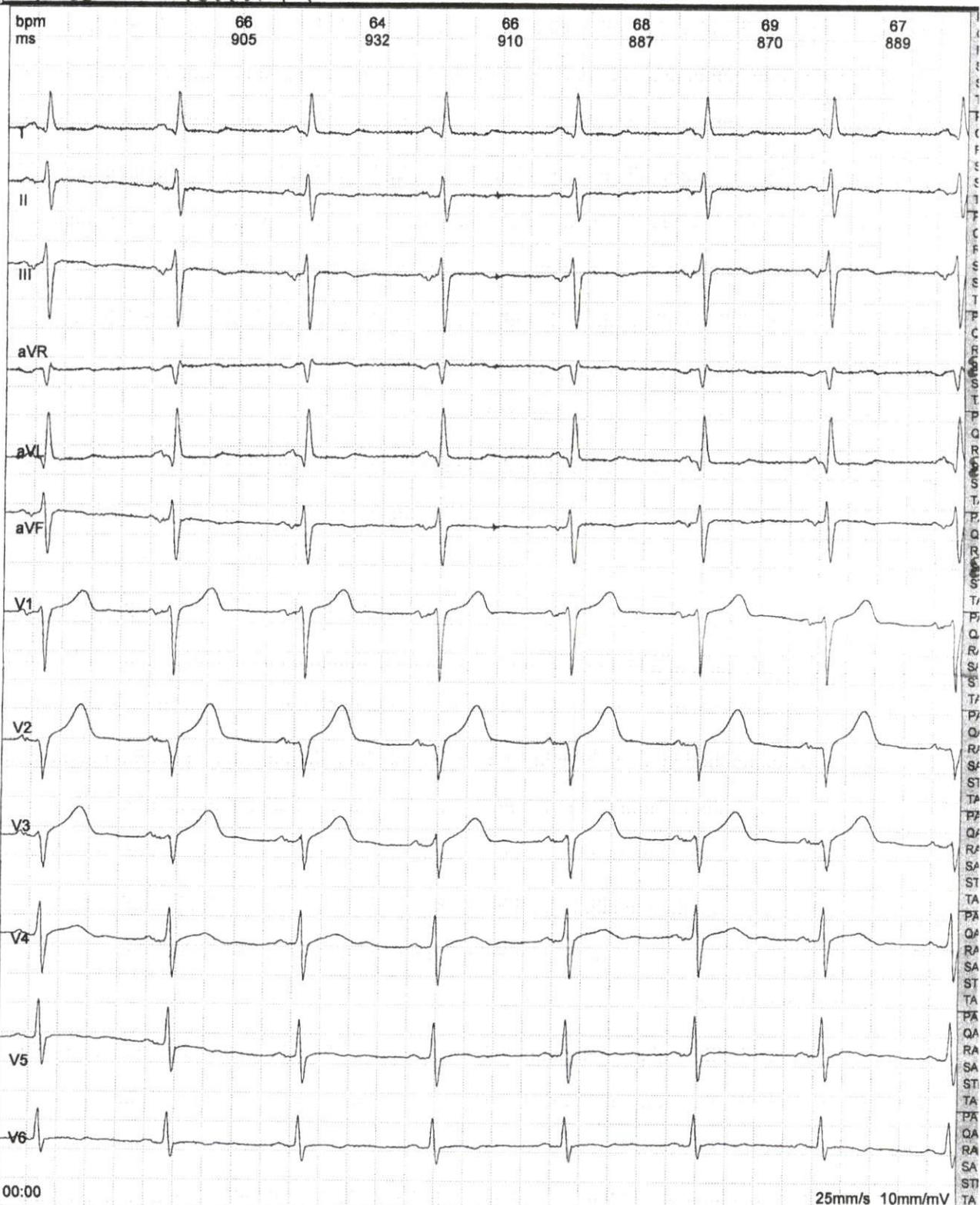
Age :58Y

TA: *111/75*Servi: *Poids: 80*

Cas

Lit:

Date:29/10/2021 15:10:17

Oxy *96*Taille *1.74*Poids *77*

Fréquence :	1000 Hz	Intervalle PR	132 ms	Prompt: Puls. totals9 ,Rythme normal9 . Normal Sinus Rhythm;Severity Left axis deviation;Abnorm
Temps d'échantillon	9 s	Intervalle QT	426 ms	
HR:	67 bpm	Intervalle QTc	449 ms	
Intervalle P	86 ms	Axe P	2,6°	
Intervalle QRS	97 ms	Axe QRS	-38,7°	
Intervalle T	234 ms	Axe T	45,4°	

Signature du mé